

## **Informations sur la Facturation**

**Pour tous les élèves le paiement de la facture du premier trimestre est exigible à l'inscription.**

**Un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable doit être apporté le jour de l'inscription.**

1/ Dans le cas où vous souhaitez être mensualisé par prélèvement automatique, le formulaire de prélèvement automatique (en 10 fois sans frais) devra être complété et rendu au plus tard pour le jour de la rentrée, avec un RIB. Une fois le prélèvement autorisé par les institutions bancaires et le premier prélèvement effectué alors le chèque exigé à l'inscription sera rendu à la famille (et non encaissé).

2/ Dans le cas où vous faites une demande de bourse, le chèque exigé à l'inscription sera rendu à la famille (et non encaissé) une fois la commission des bourses passée et la bourse validée (au courant du mois de novembre).

3/ Seuls les élèves déjà inscrits en 2021-2022 et boursiers dans l'établissement et qui passent dans la classe supérieure sont autorisés à ne pas remettre de chèque.

Les tarifs comprennent :

- La pension ou demi-pension
- Les cours photocopiés en fonction de la filière
- La carte virtuelle pour accéder à la photocopieuse du CDI (100 copies)
- La déduction des semaines de stage (le tarif est calculé en fonction)

### **FACTURATION 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022/2023**

	Interne	DP 5 jours	DP 4 jours	Externe
2 SAPAT	732.80€	309.20€	274.40€	55.00€
2 ABIL	732.80€	309.20€	274.40€	55.00€
1 SAPVER	732.80€	309.20€	274.40€	55.00€
1 SAPAT	540.92€	235.00€	209.84€	55.00€
1 LCQ	587.64€	252.30€	224.73€	55.00€
TSAPVER	587.64€	252.30€	224.73€	55.00€
TSAPAT	587.64€	252.30€	224.73€	55.00€
TLCQ	727.80€	304.20€	269.40€	55.00€
TSTAV	717.80€	294.20€	259.40€	45.00€

**Tout dossier qui ne comprendra pas le paiement ne sera pas accepté**

Avant le début de chaque nouveau trimestre une facture sera éditée.

En cas de non-paiement de cette facture l'élève sera inscrit de fait en tant qu'externe à compter du début du trimestre suivant.